

SAINT-JULIEN-PUY-LAVEZE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'OCTOBRE

Les élus sont invités à donner un avis pour le projet du parc éolien sur la commune de Briffons. Après avoir étudié le dossier et pris en compte la position du conseil municipal de la commune concernée, les élus décident de ne pas donner d'avis sur ce projet.

Le projet de rénovation thermique et d'agrandissement de la salle des fêtes nécessite dans un premier temps de réaliser un diagnostic thermique du bâtiment afin d'avoir un état des lieux précis.

Le Maire propose aux élus d'être accompagnés par les services de l'ADHUME pour réaliser le cahier des charges afin de retenir un bureau d'étude. L'étude portera dans un premier temps sur le diagnostic thermique du bâtiment. Le bureau d'étude devra ensuite proposer aux élus trois solutions de travaux concernant cette rénovation énergétique avec à chaque fois les coûts estimés des travaux et les économies potentielles réalisables sur le fonctionnement du bâtiment.

L'étude est estimée à environ 4000 €, le conseil municipal décide de solliciter les services de l'ADHUME pour travailler sur le cahier des charges et lancer la consultation.

Le Maire propose de déposer plusieurs demandes de subventions concernant les travaux d'aménagement du bourg de la Gare de Laqueuille qui pourraient être réalisés en 2022.

Les demandes seront adressées à la sous-Préfecture d'Issoire pour une subvention DETR ou DSIL de l'État, la Région AURA dans le programme des politiques de soutien à la ruralité, et le Département du Puy-de-Dôme dans le programme FIC.

Le Conseil Municipal remet à jour la délibération concernant les prix des locations de la salle Daniel BELLAIGUE.

- 130 € pour les personnes domiciliées dans la commune ou propriétaires d'une résidence secondaire, ce montant reste identique.

- 350 € pour les personnes extérieures à la commune.

Une caution est demandée au locataire d'un montant de 300 €.

Les associations communales continueront à disposer de la salle gratuitement.

Questions diverses:

Le repas des aînés sera organisé le samedi 27 novembre à 12h, les invitations seront adressées aux personnes concernées début novembre. Le passe sanitaire sera obligatoire, mais il permettra de renouer avec les habitudes et de profiter de ce moment convivial en toute sécurité.

La cérémonie de l'armistice de 1918 se déroulera le 11 novembre à 11h sur la place de Saint-Julien-Puy-Lavèze devant le monument aux morts. Un vin d'honneur clôturera la cérémonie.

Le bureau d'études « Maîtres du Rêve » qui travaille sur le projet de l'espace de découverte à la sortie autoroutière a mis à disposition un questionnaire que les gens du territoire et les touristes peuvent remplir afin de récolter les avis et les besoins que celui-ci pourra apporter. Le questionnaire est disponible dans les magasins de vente situés sur la commune (la laiterie, La Jonquille, Distri-ferme), la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense et la Mairie.

Un recensement des bâtiments vacants sur la commune va être réalisé par les élus afin de les identifier dans le PLU.